

## INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

**Mesures d'assainissement****Décision relative à une mesure d'assainissement à l'égard de la société «Euroins România Asigurare Reasigurare SA»**

(2016/C 384/05)

Publication effectuée conformément à l'article 271 de la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (solvabilité II).

Entreprise d'assurance	Société «Euroins România Asigurare Reasigurare SA», sise à șos. București Nord nr. 10, Global City Business Park, clădirea 023, et. 4, Voluntari, Ilfov, J23/2823/2011, 5328123/15.03.1994, RA-010010/04.10.2003
Date, entrée en vigueur et nature de la décision	Décision n° 2691 du 15 octobre 2015 concernant l'ouverture d'une procédure de redressement financier, sur la base d'un plan de redressement, à l'égard de la société «Euroins România Asigurare Reasigurare SA», publiée au Journal officiel 775 du 16 octobre 2015
Autorités compétentes	Autoritatea de Supraveghere Financiară (Autorité de surveillance financière), sise à Splaiul Independenței nr. 15, sector 5, Bucarest, Roumanie
Autorité de contrôle	Autoritatea de Supraveghere Financiară (Autorité de surveillance financière), sise à Splaiul Independenței nr. 15, sector 5, Bucarest, Roumanie
Administrateur désigné	—
Loi applicable	Roumanie O.U.G. n° 93/2012 concernant l'établissement, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité de surveillance financière, approuvée avec ses modifications et compléments par la loi n° 113/2013, telle que modifiée et complétée ultérieurement Loi n° 503/2004 concernant le redressement financier, la faillite, la dissolution et la liquidation volontaire dans le secteur de l'assurance, republiée Loi n° 32/2000 concernant l'activité d'assurance et la surveillance des assurances, telle que modifiée et complétée ultérieurement